



Tremblay-en-France, le 12 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

Dans notre département, la réouverture des écoles répond à la fois à un impératif pédagogique et à un impératif social. La continuité pédagogique a été assurée avec détermination et professionnalisme par les enseignants et les enseignants de la ville. Il s'agit aujourd'hui de permettre à tous les élèves, en particulier, les plus fragiles et les plus éloignés de l'école de renouer avec un enseignement en présence, dans un cadre sanitaire assuré.

C'est pourquoi l'Inspection de l'Éducation nationale et la Municipalité de Tremblay-en-France travaillent conjointement à la réouverture progressive des écoles. Dans un premier temps, quatre écoles maternelles, quatre écoles élémentaires et une école primaire, réparties dans la ville seront ouvertes à compter du lundi 18 mai. Leur fonctionnement se déroulera dans le respect des consignes du protocole sanitaire national. Les autres écoles ouvriront progressivement, au fur et à mesure que les règles de sécurité sanitaire pourront y être appliquées et que les effectifs seront suffisants.

Aussi, chaque école ouverte assurera, sur préinscription, l'accueil périscolaire du matin et du soir, la restauration et l'accueil en centre de loisirs le mercredi.

Liste des écoles qui rouvriront à partir du 18 mai :

Écoles maternelles : Paul Langevin / Jacques Prévert / Elsa Triolet / Marie Curie / André Malraux.

Écoles élémentaires : Julius et Ethel Rosenberg / Jules Ferry / Pierre Brossolette / Jean Jaurès / André Malraux.

Ces écoles accueilleront tous les élèves prioritaires (enfants des personnels dont la profession est indispensable à la gestion de la crise et à la continuité de la vie de la Nation, élèves décrocheurs ou en risque de décrochage, élèves à besoins éducatifs particuliers) puis, sous réserve des capacités d'accueil, les élèves des familles souhaitant un retour à l'école.

L'équipe enseignante de l'école de votre enfant vous contactera et vous indiquera dans quel établissement votre enfant pourra être accueilli, notamment si vous faites partie des familles prioritaires.

Cette reprise se fera en continuité de la période précédente. Ce retour progressif à l'école est l'occasion pour les élèves de retrouver, à nouveau, ce lien social si essentiel à leur développement. L'enjeu est de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires à la poursuite de leur scolarité dans la classe supérieure. L'organisation des enseignements sera donc pensée au regard de cette situation exceptionnelle. Dans ce contexte, l'enseignement sera assuré en groupes réduits, afin d'éviter les regroupements d'élèves trop importants.

Pour les élèves non prioritaires, il est possible que la scolarisation en présentiel (c'est-à-dire en présence sur l'école) ne se déroule que sur une partie du temps scolaire (par exemple : demi-semaine, une semaine sur deux...). Cet accueil pourra éventuellement évoluer dans le temps en fonction du nombre d'élèves présents. Parallèlement à cet enseignement en présence, l'enseignement à distance se poursuivra.

Chaque équipe enseignante vous informera des conditions de l'organisation pédagogique spécifique à l'école.

L'ensemble du personnel enseignant et municipal est pleinement mobilisé afin de mettre en place cette reprise en présentiel dans les meilleures conditions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations distinguées.



Pascale SCHWAGER

Inspectrice de l'Éducation nationale
chargée de la circonscription de Tremblay-en-France



François ASENSI
Maire de Tremblay-en-France